

09.06.2017 - 12:00 Uhr

Assemblée des délégués d'Alzheimer Suisse / Le nombre de personnes atteintes d'Alzheimer augmente, les coûts aussi

Yverdon-les-Bains (ots) -

Lors de l'Assemblée des délégués d'Alzheimer Suisse à Glaris, le soutien aux personnes atteintes d'Alzheimer ou d'une autre forme de démence et à leurs proches aidants a été placé au centre. Les démences sont un défi sociétal et politique, vu que l'augmentation de l'espérance de vie entraîne aussi une hausse du nombre de malades. Selon les derniers calculs d'Alzheimer Suisse, quelque 144'000 personnes atteintes de démence vivent actuellement en Suisse.

En raison de l'évolution démographique, on estime que la Suisse comptera quelque 300'000 personnes atteintes de démence en 2040. A l'heure actuelle, les démences sont déjà la cause la plus fréquente d'une perte d'autonomie nécessitant des soins à l'âge avancé. Les démences représentent aussi la troisième cause de mortalité après les maladies cardio-vasculaires et les cancers.

Les coûts annuels des démences en Suisse se montaient, en 2009 déjà, à environ 7 milliards de francs. Vu que les démences ne peuvent être guéries à ce jour, les coûts des traitements médicaux sont relativement bas. Les soins et l'accompagnement des personnes atteintes de démence au stade avancé de la maladie ont, par contre, un impact certain sur les coûts. Au stade initial et modéré, les personnes atteintes de démence vivent souvent à la maison avec l'aide de leurs proches dont les services ne sont pas rémunérés. Pour ces proches, les soins et l'accompagnement de la personne atteinte de démence sont une tâche chronophage et émotionnellement lourde.

Alzheimer Suisse et ses sections cantonales conseillent et soutiennent les personnes atteintes de démence et leurs proches soignants.

Année 2016 couronnée de succès

Les quelque 60 délégués ont pris note du rapport annuel et des comptes d'une année couronnée de succès. Les offres destinées aux personnes atteintes de démence et à leurs proches dans les domaines de l'information, du conseil et du soutien ont été renforcées.

- Les conseillères du Téléphone Alzheimer ont fourni 2'637 conseils dont 63% répondaient à des questions de proches et 26% de professionnels.
- 116 groupes d'entraide pour proches et 28 groupes pour personnes atteintes de démence.
- 17 semaines de vacances Alzheimer destinées à des personnes atteintes de démence et à leurs proches. Nouveau: des vacances pour des personnes atteintes de démence avant l'âge de la retraite à Engelberg (OW).
- 85 Cafés Alzheimer sur 20 sites différents. A fin 2016, Alzheimer Suisse et ses 21 sections cantonales étaient soutenues par 96'633 donatrices et donateurs actifs ainsi que par 10'227 membres.

Prolongation de la Stratégie nationale en matière de démence

Alzheimer Suisse salue la prolongation de la Stratégie nationale en matière de démence (SND). La stratégie contribue notablement à une meilleure compréhension des démences au sein de la population et à une meilleure acceptation des malades dans la société.

Les cantons suivants ont d'ores et déjà adopté des Stratégies cantonales en matière de démence ou des plans comparables: Bâle-Ville/Bâle-Campagne, Genève, Lucerne, Nidwald/Obwald, Tessin, Thurgovie, St-Gall, Vaud, Valais et Zurich. Alzheimer Suisse en appelle à tous les cantons de mettre l'accent sur la promotion de projets concrets visant à soutenir les personnes atteintes de démence et leurs proches aidants.

La Stratégie nationale en matière de démence a été initiée par deux motions, déposées par Jean-François Steiert et Reto Wehrli. Le Parlement a accepté les motions en 2012. Jean-François Steiert, membre du Comité central d'Alzheimer Suisse jusqu'à fin 2016, a été élu membre d'honneur à l'unanimité.

Prise de position sur la révision TARMED

Alzheimer Suisse s'engage fortement sur le terrain politique. Présentement, Dr iur. Ulrich Gut, président central, et Dr phil. Stefanie Becker, directrice, demandent une correction du projet de révision TARMED (structures tarifaires dans l'assurance maladie obligatoire). Les limites de la prise en charge financière qui y sont prévues mettent en péril la qualité future des soins et de l'encadrement fournis aux personnes atteintes de démence. Dans la consultation, l'argumentation d'Alzheimer Suisse portera notamment sur le fait qu'une telle restriction des prestations par rapport à cette population particulièrement vulnérable n'est pas compatible avec les objectifs de la Stratégie nationale en matière de démence.

Informations complémentaires:

Données et chiffres sur les démences en Suisse ainsi que par canton: <http://ots.ch/mCqO4>

Contact:

Dr phil. Stefanie Becker, directrice, Alzheimer Suisse,
tél.: 079 679 21 19, e-mail: stefanie.becker@alz.ch

Dr iur. Ulrich Gut, président central, Alzheimer Suisse,
tél.: 079 422 29 49, e-mail: ulrich.gut@alz.ch

Joseph Schwitter, président Alzheimer Glarnerland,
tél.: 055 640 36 13, e-mail: glarnerland@alz.ch

Alzheimer Suisse
Rue des Pêcheurs 8E
1400 Yverdon-les-Bains
www.alz.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100060750/100803496> abgerufen werden.